

il attire la bienveillante attention des pouvoirs publics sur sa situation diminuée par la réduction des pensions royales ¹.

C'est le dernier témoignage que nous possédons de son inlassable activité. Dumas mourut le 2 août 1794 dans sa petite propriété de Sainte-Ruffine, près d'Albras en Tarn-et-Garonne ², ayant traversé sans encombre les jours troublés de la Terreur, et trop âgé pour profiter du grand bouleversement qui engendra de si belles fortunes militaires et politiques.

Il ne saurait être question de conclure pour ou contre Poivre et Dumas. Dans ce procès nous n'avons analysé que les pièces d'un seul dossier, celui de Dumas. Sans doute, il eut l'appui de gens en place comme le marquis de Lévis, le prince de Beauvau, le prince de Turenne. Sans doute, il reçut de ses anciens administrés de l'Île de France des lettres flatteuses où Poivre est traité sans égard, où l'on parle de ses « infamies », où même on espère que « le Poivre sera payé de ses horreurs en place de Grève »³. Son successeur, le chevalier des Roches, fut plein de ménagements pour lui et, dans une longue épître, lui témoigna de son estime et de son respect. « Il n'y a pas un seul homme dans cette colonie, et celà, monsieur, sans exception aucune, qui ne vous rende justice dont vous seriez vous-même flatté et reconnaissant. Voilà ce que j'ai vu, ce que je sais et ce que je marque très positivement à M. le duc de Praslin... Je ne vous parlerai pas de ce pays-ci. On ne manquera certainement point de vous instruire de tout ce qui s'y est passé depuis mon arrivée et de la situation actuelle de la colonie. Je désire bien sincèrement que les rapports que l'on vous en fera m'attirent votre suffrage. Je suis bien assuré qu'on ne vous dira point que j'aie changé une syllabe aux ordonnances et règlement que vous avez rendus, ni même que j'aie changé un mot aux ordres que vous avez donnés verbalement, lesquels subsistent dans toute leur force, sans que j'aie fait autre chose que d'en maintenir l'exécution »⁴.

1. *Lettres au général Dumas...*, lettre du ministre Lacoste à M. de Lamerville, 10 mars 1792.

2. Notes de M. Dumas de Raully.

3. *Lettre d'un officier de l'Île de France*, 24 février 1776, original non signé (Archives de la famille Dumas de Raully).

4. *Copie de la lettre écrite par M. le chevalier des Roches à M. Dumas*, 29 août 1769 (Archives de la famille Dumas de Raully).